

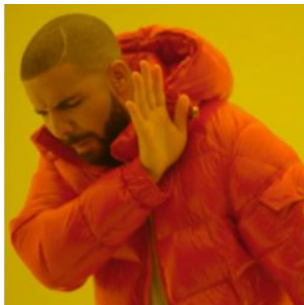
Communication syndicale octobre 2024

Priorités aux actionnaires, et nous dans tout ça ?

Sopra Steria vient d'annoncer **un programme de rachat d'actions d'un montant de 150 millions d'euros**, une somme qui sera directement prélevée des caisses de l'entreprise. Ce programme vise à **enrichir les actionnaires** en annulant ces actions rachetées, augmentant ainsi la valeur des actions restantes. Pendant ce temps, les salariés continuent à faire tourner l'entreprise, mais à quel prix ?

Multiplication des ruptures conventionnelles

La direction nous explique que la situation économique est compliquée et utilise ce prétexte pour multiplier les ruptures conventionnelles, favorisant ainsi la sortie de nombreux salariés. Pourtant, il est évident que l'argent est bien là : **150 millions pour racheter des actions et faire plaisir aux actionnaires, mais pas un centime pour améliorer nos conditions de travail ou répondre à nos revendications.** [Lire la suite](#)



Augmenter
les
salariés



Racheter
150
millions d'euros
d'actions

Communication syndicale octobre 2024

Droit d'alerte économique : résolution du CSE SSG sur proposition de l'intersyndicale

Le CSE Sopra Steria Group constate depuis plusieurs mois une **augmentation préoccupante du nombre de ruptures conventionnelles** (164 en 8 mois), qui pourrait avoir des conséquences sur le plan économique, social et de l'emploi.

Nous constatons les éléments préoccupants suivants concernant les ruptures conventionnelles:

- plusieurs ruptures conventionnelles proposées par l'employeur après des entretiens informels;
- **dépassement** tous les mois depuis janvier (à l'exception du mois de février) **du seuil couramment mis en place par les DREETS** (nombre important de ruptures conventionnelles sur une période de 30 jours);
- suspicion de manœuvres dolosives dans certaines situations ; procédures qui semblent cibler **principalement des salarié.es seniors.**

D'autre part, **le contexte économique de l'entreprise est défavorable comme en témoigne l'avertissement sur le chiffre d'affaire émis en juin et les observations de terrain :**

- **gel des recrutements** sur plusieurs sites;
- **diminution drastique des embauches de stagiaires;**
- **fermeture de certains** sites dans l'Est de la France;
- **fort taux d'inter-contrat** qui varie constamment entre 300 et 400 salarié.es;
- prévisions économiques mauvaises;
- objectif NextGen à 30% (du CA) en 2027;
- contexte économique morose sur la branche;
- **diminution de l'équipe de recrutement sur toute la France et réaffectation de certain MRH à des postes opérationnels** (annoncé par la DRH en CSE). [Lire la suite](#)

Communication syndicale octobre 2024

Réorganisation ICS : un retour à l'ancienne organisation par région

Voici la déclaration de l'Intersyndicale CGT-Solidaires Sopra Steria au CSE d'I2S du 25 septembre 2024 sur le projet d'organisation ICS 2025 :

*L'intersyndicale CGT-Solidaires Sopra Steria souhaite attirer l'attention sur l'impact psychologique des **réorganisations en cours, notamment la transformation prévue pour 2025 au sein d'I2S**. Si nous comprenons la nécessité d'adapter l'organisation aux évolutions du marché, il est important de rappeler que **cette réorganisation s'inscrit dans une série de transformations fréquentes qui ont déjà pesé sur les salarié.e.s ces dernières années.***

***Nous sommes préoccupés par la fréquence et l'intensité de ces changements**, ainsi que par leurs conséquences sur les conditions de travail et la santé mentale des salarié.e.s.*

Tout d'abord, l'intersyndicale CGT-Solidaires Sopra Steria est particulièrement préoccupée par l'augmentation du stress et de l'anxiété (situations RPS et malaise des salarié.e.s). La réorganisation rapide des équipes, des structures, et des responsabilités crée un climat d'incertitude et de pression qui peut affecter négativement la santé mentale et physique des salarié.e.s. [Lire la suite](#)



Intersyndicale : nos actions en cours

Face à l'inaction de la direction sur certains sujets, **nous travaillons et agissons sur les problématiques concernant :**

- Les congés payés pendant l'arrêt maladie :
- Le mi-temps thérapeutique
- La prévoyance

Il est donc important de vous rapprocher de vos élus CGT-Solidaires pour vous rappeler la démarche à suivre afin que vos droits soient respectés.



Permanences à Latitude (La Défense)

La CGT Sopra Steria assure des permanences les mardi et jeudi de chaque mois de 09h00 à 12h00 au local syndical (1^{er} étage, Bureau 106)

